



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

Subventions aux associations de protection, défense et solidarité

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subventions avec les associations ci-dessous nommées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions jointes.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans chaque convention :

- *Imputation 65.721.6574*

Union Locale des Amicales de Quartiers de Niort **4 640 €**

- *Imputation 65.030 6574*

Association Départementale d'Aide aux Victimes (AVIC 79) **22 500 €**
Pour mémoire un acompte de 22 500 € déjà versé (Conseil municipal du 24 mars 2006)
La subvention accordée au titre de l'année 2006 s'élève donc à **45 000 €**

- *Imputation 65.5211 6574*

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) **8 500 €**

- *Imputation 65.241 6574*

L'Association pour la Formation Professionnelle
et le Développement de l'Education Permanente (ASFODEP) **13 650 €** (fonctionnement)
Pour mémoire un acompte de 12 000 € déjà versé (Conseil municipal du 24 mars 2006)
La subvention accordée au titre de l'année 2006 s'élève donc à **25 650 €**

L'Association pour la Formation Professionnelle
et le Développement de l'Education Permanente (ASFODEP) **4 000 €** (colloque)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Guillaume JUIN